



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer .

Vie associative

La formation des aides à domicile au CÉAS de la Mayenne : une histoire de plus de trente-cinq ans !

Une page de l'histoire du CÉAS est en train de se tourner. Depuis plus de quinze ans, le CÉAS assure des formations permettant l'obtention d'un diplôme reconnu pour exercer le métier d'aide à domicile. Seulement, avec des motivations peu convaincantes, voilà les formations d'auxiliaire de vie sociale et d'aide médico-psychologique qui fusionnent. Place au nouveau diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) ! S'il s'agissait de réduire le nombre de prestataires, c'est gagné... Le CÉAS a fait le choix de ne pas se positionner administrativement, mais de travailler en partenariat avec un autre centre de formation du Pôle régional (quartier Ferrié), en l'occurrence le Cefras.

Le CÉAS de la Mayenne est officiellement créé en juin 1978. L'activité s'oriente surtout, à l'époque, vers le développement local. Les premiers rapports d'activité soulignent l'enjeu de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données pour mieux connaître les territoires et développer des actions en toute connaissance de cause.

Dans ce décor, entre septembre 1979 et juin 1980, une formation de dix jours, pour les « aides ménagères » du Bureau d'aide sociale de La Flèche (Sarthe), apparaît presque anecdotique. Cependant, à la lecture du rapport d'activité présenté à l'assemblée générale de 1980, on perçoit d'emblée la « marque de fabrique » du CÉAS : l'approche des personnes âgées à travers une multiplicité de regards (le droit, l'alimentation et l'hygiène, la vie sociale et civique, etc.) et une diversité de techniques (exposés, visites, travaux pratiques...).

Développement et structuration des services

Au début des années 1980 et durant toute la décennie, le CÉAS accompagne le développement et la structuration des services. Ainsi, le rapport d'activité de 1982-1983 évoque des « actions conduites tant en animation qu'en formation-animation », avec, entre autres, « un projet social pour les associations d'aide à domicile : Moulay, Bazouges, Laval ». Plus loin, le rapport d'activité mentionne la « mise sur pied de stages de sensibilisation à l'animation-réflexion sur les conditions de mise en place du maintien et du soutien à domicile ».

L'activité du CÉAS se développe par rapport aux services d'aide aux personnes âgées, mais aussi aux familles. Par exemple, le rapport d'activité 1987-1988 mentionne une enquête-participation sur les modes de garde de la petite enfance.

Un fort partenariat avec l'ADMR se met en place

Toujours au début des années 1980, le CÉAS anime des formations pour les « aides ménagères » de la région de Segré, puis pour celles du Bureau d'aide sociale de Mayenne. C'est dans le rapport d'activité de 1982-1983 que l'ADMR est citée pour la première fois. En 1984-1985, le CÉAS anime neuf jours de formation avec les travailleuses familiales et bénévoles responsables sur l'évaluation des interventions et, également, seize journées de formation pour « aides ménagères » : il s'agit « essentiellement de formations d'adaptation à la fonction »...

À partir de 1986-1987, le CÉAS assure une importante activité de formation tant pour l'ADMR de la Mayenne que pour celle de l'Ille-et-Vilaine ; tantôt pour les professionnelles (aides ménagères, travailleuses familiales), tantôt pour les responsables bénévoles. À la fin des années 1980, le CÉAS pilote une action en direction des services aux familles, conduite au niveau de tous les Pays de la Loire.

Le « Cafad » en 1989 !

En 1989-1990, le CÉAS est habilité pour dispenser la formation préparant au Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile (Cafad). Pour la première fois de son histoire, il doit préparer des professionnelles à la réussite d'un diplôme. La pédagogie s'adapte ! La première année, le CÉAS assure une formation au Mans (douze stagiaires obtiennent le Cafad en avril 1990). Le CÉAS per-

met également à des aides à domicile de l'ADMR d'obtenir en cinq jours le Cafad par équivalence... En 1990-1991, le CÉAS lance un « stage long » pour des « aides ménagères » de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée.

Au début des années 1990, le CÉAS va souvent organiser conjointement un stage long (250 h) et une forme allégée (80 h). Au demeurant, à l'assemblée générale du 28 novembre 1992 ayant pour thème : « Quel CÉAS pour demain ? », un atelier s'autorise à poser la question de fond : est-ce le rôle du CÉAS que d'assurer des formations qualifiantes ? La question est posée, mais l'association poursuit son activité et on peut estimer à plus de 500 les aides à domicile qui ont obtenu le Cafad, et plus tard le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS), grâce à l'association (sans compter celles qui ont obtenu leur diplôme par la validation des acquis de l'expérience).

L'emploi familial crée de nouveaux besoins

Alors que le CÉAS accueille en « Cafad » des aides à domicile de la plupart des services alors existants en Mayenne (associations et centres communaux d'action sociale), se développe tout un pan d'activités en lien avec l'emploi familial et avec les structures d'insertion par l'activité économique.

Grâce au concours de la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (Ddass), il s'agit d'accompagner les salariées accueillies en services à la personne et qui travaillent au sein des associations intermédiaires (par exemple, activité d'Appui social individualisé à titre expérimental). Il s'agit en particulier de tout mettre en œuvre pour développer des passerelles associations intermédiaires / services d'aide à domicile (formation d'employées familiales, élaboration d'une charte, observation de l'activité en Mayenne...).

Le Cafad devient le... DEAVS

En 2003, le volume de formation passe de 400 heures à 1 060 heures. Le Cafad devient le DEAVS. Le premier groupe est composé de neuf professionnelles et toutes ont réussi l'examen... L'année suivante, cinq stagiaires en voie directe complète le groupe : ce mélange de professionnelles en situation d'emploi et qui ont donc de l'expérience, et de stagiaires qui découvrent plus ou moins le métier, bouscule un peu les habitudes et implique d'adapter l'organisation et la pédagogie.

Parallèlement à cette formation qualifiante, le CÉAS développe plus que jamais formations initiales, formations continues, formations de responsables bénévoles, formations mixtes professionnelles / bénévoles, principalement pour l'ADMR (Mayenne / Ille-et-Vilaine), mais également, dans

une moindre mesure, pour les différents services mayennais.

En 2001-2002, l'activité se diversifie. Le CÉAS expérimente les démarches de reconnaissance des acquis de l'expérience (DRAE) avec l'ADMR de Bretagne et des Pays de la Loire, puis en 2003-2004, il engage des accompagnements pour la validation des acquis de l'expérience (VAE). L'analyse de pratique démarre à l'ADMR en 2004-2005 et les formations de tuteurs en 2005-2006.

Le début des années 2000 est marqué par des missions confiées par la Ddass, visant la modernisation et le développement des services d'aide à domicile. En 2003, le CÉAS engage ainsi un appui technique auprès des services pour susciter des projets éligibles au Fonds de modernisation de l'aide à domicile (équipement informatique, démarche Qualité, formations continues...).

De nombreux vecteurs de soutien à l'activité des services

Le CÉAS pèse sur son environnement de multiples façons. À partir de 2003, il anime le Dispositif local d'accompagnement (DLA) en Mayenne et les services d'aide à domicile associatifs en seront bénéficiaires à diverses reprises. En 2007, l'appui méthodologique que le CÉAS apporte au Conseil général pour l'élaboration du Schéma départemental en faveur des personnes âgées est l'occasion d'insister sur les enjeux du maintien à domicile et de la qualité des prestations que peuvent apporter les services agréés.

Toujours en 2007, un partenariat sur plusieurs années avec la Maison de l'emploi permet d'engager un travail d'observation et de suivi de l'activité des services à la personne en Mayenne. En 2012, le CÉAS engage ses premières évaluations externes auprès de services, mais tous situés hors département (en Sarthe et en Vendée). Le CÉAS diversifie son activité en 2013 avec des formations d'accueillants familiaux et de l'analyse de pratique pour les assistants familiaux.

L'année 2014 constitue une date importante pour le CÉAS en tant que centre de formation préparant au DEAVS : il rejoint dès la première année le Pôle régional de formation (quartier Ferrié) et il est l'un des membres fondateurs du Groupement d'intérêt public (GIP) qui gère le Pôle.

En septembre 2015, le CÉAS démarre une action d'envergure avec l'Agence régionale de santé (ARS) : il s'agit de former toutes les aides à domicile du département à la compréhension du dispositif Paerpa (personnes âgées en risque de perte d'autonomie) et aux enjeux de la coordination entre acteurs. La formation se poursuit en 2016 (vingt sessions de deux jours)...

Nouveautés ou mises à jour
www.ceas53.org

Qu?z

Semaine 20 - 2016



« L'épaisseur physique du livre permet au cerveau de mémoriser ce qui est lu de manière efficace. Sans elle, il semble qu'il ne fonctionne plus. La documentation électronique devra encore faire beaucoup de progrès pour se rendre utile et... désirable. »

Éric Dussert, « Du lecteur à la liseuse »,
Le Monde diplomatique n° 744 de mars 2016.